

Étudier à titre

individuel ou avec

un programme



Partir en Europe et à l'étranger
Étudier et faire un stage - Mai 2026

Sommaire

Étudier à l'étranger : un projet à construire	2
Quand partir étudier ?	3
Partir dans le cadre d'un programme	5
Partir à titre individuel	7
Trouver une aide financière	8
Contacts utiles	16
Autres sites utiles	19



Étudier à l'étranger : un projet à construire

Partir étudier à l'étranger est une démarche qui séduit de nombreux jeunes, mais qui nécessite de bien préparer son projet. Il ne s'agit pas seulement de changer de pays, mais de s'engager dans une expérience d'études différente, avec ses propres règles, ses opportunités et ses contraintes.

Cette mobilité permet de découvrir de nouveaux systèmes d'enseignement, de progresser en langues étrangères et de développer des compétences utiles pour l'avenir. Elle peut également représenter un véritable atout pour l'insertion professionnelle.

Avant de partir, il est essentiel de s'informer sur les différentes possibilités existantes. Selon son parcours et son établissement, il est possible de partir dans le cadre d'un programme d'échanges ou de construire un projet individuel. Chaque option implique des démarches spécifiques, un niveau de préparation différent et des conditions d'accès particulières.



Quand partir étudier ?

Aller étudier à l'étranger est une décision qui mérite réflexion. Que vous envisagiez un trimestre, un semestre, une année ou même un cycle d'études complet, les modalités varient en fonction de la nature de votre projet et de votre parcours.

AVANT LE BAC

Un réseau de 612 établissements d'enseignement français (écoles, collèges et lycées) présent dans 138 pays vous permet de suivre un enseignement conforme au programme de l'Éducation nationale.

Possibilité de bourse sous conditions.

<https://aeфе.gouv.fr>



Bon à savoir

Les lycéens des voies générale et technologique intéressés par une période de mobilité scolaire à l'étranger bénéficient de dispositifs facilitant leur mobilité individuelle et leur reconnaissance par une mention « mobilité européenne et internationale » portée au baccalauréat. Pour cela, la mobilité devra être encadrée par un contrat d'études, l'élève devra rendre un rapport de mobilité et passer un oral.
www.eduscol.education.fr
www.education.gouv.fr

APRÈS LE BAC

Envie d'étudier à l'étranger après le bac ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- effectuer une mobilité via votre établissement français grâce à un partenariat établi avec un établissement étranger;
- partir en toute autonomie dans l'établissement de votre choix à l'étranger.

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens.



Bon à savoir



Les frais d'inscriptions à l'université varient considérablement en Europe. Si l'inscription est gratuite dans certains pays de l'UE (Autriche, Finlande, Suède), elle peut être très onéreuse dans d'autres. L'Irlande, par exemple, affiche des frais d'inscription pouvant s'élever jusqu'à 30 000 € l'année. L'aide financière qui peut être accordée sous la forme de bourses ou de prêts, dépend de différents critères.

APRÈS UN BAC +2

Le bac +2 (BTS, DUT) est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez donc probablement admis en première année d'études.

APRÈS UN BAC +3

Au niveau européen, le système licence-master-doctorat (LMD) permet d'harmoniser la reconnaissance des diplômes (via les crédits ECTS) et facilite la mobilité des étudiants. Les départs à l'étranger en milieu ou fin de parcours universitaires sont les plus courants. Cependant, certains établissements imposent ou refusent les mobilités à certaines périodes de la scolarité.

Pour les pays hors UE, les modalités d'inscription varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Année de césure

Bachelier ou étudiant, vous pouvez prendre **6 ou 12 mois de césure** avant ou pendant vos études supérieures pour mener **un projet personnel ou professionnel à l'étranger** tout en conservant votre statut et vos bourses étudiantes. Pendant cette période, vous pouvez faire un **volontariat** (Service civique, Corps européen de solidarité, Volontariat international en entreprise/administration, Volontariat de solidarité international) ou **un stage à l'étranger**.

Votre césure terminée, vous pourrez intégrer l'établissement dans lequel vous êtes inscrit ou vous réorienter. Cette période étant encadrée, vous devrez commencer par faire la demande de césure sur Parcoursup et obtenir l'accord d'un établissement d'enseignement supérieur.

www.etudiant.gouv.fr





Partir dans le cadre d'un programme

Un programme correspond à un accord entre un établissement français (école ou université) et un ou plusieurs établissements étrangers. Cette mobilité encadrée facilite les démarches et permet la reconnaissance des études suivies à l'étranger.

PROGRAMMES BILATÉRAUX ET ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges avec des établissements à l'étranger. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.echanges-etudiants.bci-qc.ca

ERASMUS+ ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Les équipes éducatives et les élèves, de la maternelle au lycée, peuvent travailler sur une thématique commune et se rencontrer lors d'une mobilité de 2 jours à 1 an dans l'un des 33 pays participant au programme. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.

www.agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ FORMATION PROFESSIONNELLE

Les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour faire un stage dans une entreprise européenne, suivre une formation dans un organisme de formation professionnelle à l'étranger, participer à des échanges pédagogiques en groupe ou encore à des concours de métiers pendant 1 jour à 1 an.

www.agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tous les étudiants inscrits, y compris en alternance, dans un établissement d'enseignement supérieur (comme par exemple les lycées préparant un BTS, les instituts de formation en soins infirmiers, les universités préparant un BUT, une licence, un master ou un doctorat, ou encore les écoles d'ingénieurs ou de commerce) peuvent réaliser une mobilité d'études de 2 à 12 mois par cycle d'études, en Europe ou à l'international, dès leur 1^{ère} année d'études. La durée peut aussi être plus courte, de 5 à 30 jours, si elle est combinée à des activités virtuelles : c'est la mobilité hybride.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement ou l'enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEI) de votre lycée si vous préparez un BTS.

www.agence.erasmusplus.fr

www.univ-reunion.fr



Bon à savoir

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilité Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (BTS, BUT, licence, master, doctorat).

www.agence.erasmusplus.fr

Autre bonne nouvelle : le Royaume-Uni et la Suisse devraient réintégrer le programme Erasmus+ en 2027 !

MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS

Grâce aux masters internationaux Erasmus Mundus, les étudiants peuvent préparer leur master dans plusieurs pays en réunissant au moins trois établissements d'enseignement supérieur issus de trois pays différents situés partout dans le monde et ainsi obtenir un diplôme multiple ou conjoint.

Consultez le catalogue en ligne et contactez directement le consortium qui propose le master qui vous intéresse pour obtenir des informations sur les cours, les procédures de candidature et la disponibilité des bourses.

www.eacea.ec.europa.eu

UNE ANNÉE DANS UN LYCÉE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Le **programme Bourse de mobilité** pour les lycées français permet aux élèves de passer leur année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Madrid, Munich ou Vienne. Le montant de l'aide dépend des revenus de la famille.

www.eduscol.education.fr

ÉCHANGES DE JEUNES DU ROTARY

Ces échanges permettent de partir une année scolaire à l'étranger. Il s'agit d'interrompre sa scolarité en France (souvent après la classe de 2nde ou de 1ère) pour passer une année dans un établissement à l'étranger avec hébergement en famille d'accueil.

www.my.rotary.org

SCOLARITÉ EN ALLEMAGNE : LES PROGRAMMES BRIGITTE SAUZAY ET VOLTAIRE DE L'OFAJ

Les **programmes Brigitte Sauzay et Voltaire**, proposés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), permettent aux collégiens et lycéens de vivre une mobilité individuelle en Allemagne dans un cadre scolaire et familial sécurisé, pendant quelques mois.

www.ofaj.org

LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC

Avec **Québec Métiers d'Avenir**, il est possible de partir suivre l'une des 100 formations professionnelles disponibles au Québec dès l'âge de 17 ans. Vous devrez démontrer que vous disposez de ressources financières suffisantes pour réaliser votre projet d'études.

www.quebecmetiersdavenir.com

LE « TOUR DE FRANCE » DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Les **Compagnons du Devoir** de moins de 25 ans peuvent choisir de suivre le parcours « Tour de France ». Cette formation en alternance inclut une période d'1 an à l'étranger, pendant laquelle les compagnons reçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com



Partir à titre individuel

Étudier à l'étranger hors programme implique de s'inscrire directement dans un établissement étranger, en respectant ses conditions d'admission. Cette formule offre une grande liberté dans le choix du pays et du cursus, mais demande d'organiser seul l'ensemble des démarches (inscription, logement, visa, financement...).

Une année dans un lycée à l'étranger permettra d'améliorer considérablement un niveau de langue. Attention, celle-ci peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Education nationale.

<https://www.unosel.org>

<https://www.loffice.org>

TROUVER UN ÉTABLISSEMENT ET VOUS INSCRIRE

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Des examens d'entrée peuvent vous être demandés.

www.euroguidance-france.org

www.studyportals.com

www.umultirank.org - www.iie.org

www.whed.net

FAIRE RECONNAÎTRE VOS DIPLÔMES

Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Attention, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme. Un conseil : commencez les démarches (attestations, traductions de diplômes...) 1 an à l'avance.

www.france-education-international.fr

www.enic-naric.net

Bien préparer son

départ en solo !

- Renseignez-vous sur les conditions d'admission et la reconnaissance du diplôme en France
- Vérifiez les dates de candidature et le calendrier universitaire du pays choisi
- Vérifiez le niveau de langue requis et les éventuels tests linguistiques demandés
- Anticipez les démarches administratives : passeport, visa, permis d'études, assurance, logement, diplôme traduit par des traducteurs assermentés
- Évaluez le coût des études et le budget de vie sur place. Il n'existe que très peu d'aides financières si vous partez seul en dehors d'un programme de mobilité à l'étranger.
- Organisez votre projet dans le temps : les démarches peuvent être longues. Il faut s'y prendre plusieurs mois, voire 1 an, à l'avance.



Trouver une aide financière

Un séjour d'études à l'étranger peut représenter un budget important. Selon votre projet, différentes aides financières existent : bourses de mobilité, aides régionales, dispositifs européens ou aides des établissements.

AIDES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

Des plateformes recensent plus d'un millier de bourses disponibles dans le monde entier.

www.ief.org

www.internationalscholarships.com

www.european-funding-guide.eu

www.scholarshipportal.com

www.employ-ability.org.uk

La bourse Erasmus+ varie selon le pays d'accueil et le volet du programme concerné. Son montant varie de 1 118 € à 1 513 € par mois pour les élèves de la voie professionnelle ou en apprentissage, et de 225 € à 606 € par mois pour les étudiants inscrits (y compris en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur.

Il est important de noter que ce sont les structures d'envoi qui définissent leurs critères de sélection des candidats à la mobilité, les projets éligibles ainsi que les modalités d'attribution et de versement de la bourse.

www.agence.erasmusplus.fr

La **bourse Politique européenne de voisinage (PEV-UE)** permet aux étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) de percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

www.coleurope.eu

AIDES NATIONALES

L'**aide à la mobilité internationale (AMI)** est une allocation mensuelle de 400 € qui s'adresse aux étudiants boursiers suivant une formation supérieure de 1 à 10 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études et qui préparent un diplôme national relevant du ministère de l'enseignement supérieur.

www.etudiant.gouv.fr

Les aides spécifiques (ponctuelle ou annuelle) sont cumulables avec une aide à la mobilité internationale. Elles peuvent être demandées par les étudiants de moins de 35 ans. Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de limite d'âge.

www.etudiant.gouv.fr

Aides à la mobilité :

Master & Parcoursup

Aide à la mobilité en Master

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture allouent une aide de 1000€ aux étudiants boursiers titulaires d'une licence, inscrits en première année de master dans une région académique différente de celle où ils ont obtenu leur licence.

Aide à la mobilité Parcoursup

Il s'agit d'une aide financière de 500€ pour les futurs étudiants qui bénéficient d'une bourse de lycée et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située hors de leur académie de résidence.

www.messervices.etudiant.gouv.fr

www.etudiant.gouv.fr

Les Français ou originaires d'un autre pays de l'UE, qui souhaitent suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France. Pour cela, il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et suivre, à temps plein, durant 1 année ou 2 semestres, des études supérieures menant à un diplôme national.

www.etudiant.gouv.fr

Aide pour les apprenants de l'enseignement agricole (bourse DGER)

Les élèves de CAP agricole, de bac général, technologique ou professionnel, ainsi que les étudiants en BTS agricole peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour un séjour d'études ou un stage de 28 jours minimum, que ce soit en Europe ou hors Europe. Cette aide varie entre 120 et 1 000 €, et un bonus est possible en cas d'utilisation de modes de transports doux ou en fonction du niveau de vie du pays d'accueil. Cette aide s'intègre dans le cadre d'un programme d'échange. Une seule aide à la mobilité est possible par cycle de formation. www.chlorofil.fr
<https://moveagri.educagri.fr>

AIDES PAR PAYS

Allemagne

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) propose des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique, l'apprentissage transfrontalier, etc. www.ofaj.org



L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses pour étudiants germanistes en licence et en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants ou encore des bourses pour des cours de langue allemande.

www.daad-france.fr

L'Université franco-allemande (UFA) offre à ses étudiants, sous conditions, une aide à la mobilité de 350 € par mois pour effectuer un séjour d'études dans un autre pays.

www.dfh-ufa.org/fr

Le **Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA)** offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales ou en droit, économie et gestion souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

Le **Centre de coopération universitaire franco-bavarois (BayFrance)** attribut via son dispositif « Starter-Kit Bayern-France » une aide financière de 500€ et une indemnité forfaitaire pour les coûts supplémentaires de voyage allant jusqu'à 450€, à tout étudiant inscrit dans une université (ou Grande École) française et souhaitant effectuer un séjour d'études ou un stage de recherche dans un établissement d'enseignement supérieur bavarois pour une durée d'au moins 4 mois.

www.bayern-france.org

Australie

Le gouvernement, des établissements d'enseignement et des organismes publics et privés proposent des bourses d'études, des subventions et allocations pour soutenir les étudiants internationaux qui viennent étudier en Australie.

www.studyaustralia.gov.au

Autriche

Scholarships.at est une base de données qui recense les bourses d'études disponibles pour les étudiants internationaux. Elle offre notamment la possibilité de filtrer les résultats par nationalité et domaine d'études.

www.scholarships.at

Canada

Grâce à un accord entre le Québec et la France, les étudiants français bénéficient de **frais de scolarité réduits au Québec**.

Les étudiants français doivent obtenir un permis d'études conforme à la réglementation canadienne ainsi qu'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).

Des exemptions partielles de frais d'inscription sont accordées aux étudiants étrangers inscrits dans un établissement universitaire ou collégial situé en dehors de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ils doivent être inscrits à temps plein dans un programme d'études en français lié à un secteur prioritaire identifié par le gouvernement du Québec. La gestion et la sélection des candidatures sont assurées par les établissements d'enseignement, et le nombre d'exemptions est limité chaque année.

www.quebec.ca

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Québec métiers d'avenir soutiennent les Français de 18 à 35 ans (étudiants, demandeurs d'emploi ou personnes en réorientation) qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Les participants doivent s'inscrire à un cursus de formation professionnelle avec Québec métiers d'avenir, effectuer les démarches pour obtenir leur permis de travail auprès de Citoyenneté Immigration Canada et soumettre leur projet sur le site de l'OFQJ.

www.ofqj.org

www.quebecmetiersdavenir.com

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) encourage les étudiants

internationaux qui se démarquent de façon exceptionnelle à suivre une formation professionnelle au Québec en finançant des bourses d'excellence (dont le montant varie entre 14 000 \$ et 26 600 \$), et un programme d'exemption des droits de scolarité.

Il suffit d'envoyer une candidature pour postuler aux deux programmes. Ces programmes sont financés par le ministère et mis en œuvre par Éducation Internationale et Québec métiers d'avenir.

www.quebecmetiersdavenir.com

www.quebec.ca

Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de 50 000 \$ par an, pendant 3 ans.

www.vanier.gc.ca

Chine

L'Institut Confucius propose des bourses d'études aux Français qui étudient la langue chinoise, la littérature, l'histoire, la philosophie chinoise, la médecine traditionnelle chinoise ou le tai chi en Chine. Ces bourses s'étendent sur une durée de 4 mois à 2 ans.

www.institutconfucius.fr

Espagne

L'association **Diálogo**, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en France, propose « Bourse Avenir » : une aide qui récompense l'excellence académique. Elle s'adresse aux étudiants français et franco-espagnols qui résident en France et veulent faire leur master ou doctorat dans une université située en Espagne.

<https://dialogo.es>

États-Unis

La **Commission Fulbright** permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de ses programmes d'études (niveau master ou doctorat) aux États-Unis. Une candidature au programme Étudiant Fulbright suffit pour postuler à plusieurs bourses, toutefois il vous appartient d'effectuer les démarches d'admission auprès des universités américaines.

www.fulbright-france.org

Des bourses pour athlètes de haut niveau permettent de faire un Bachelor's aux États-Unis. Leur montant, variable selon l'université, peut atteindre 30 000 \$ par an, mais ne couvre pas toujours la totalité des frais.

www.fulbright-france.org

Près de 1 000 universités américaines proposent des aides financières (bourse ou exonération des frais de scolarité) aux étudiants internationaux qui souhaitent faire tout un cursus aux États-Unis.

www.youarewelcomehereusa.org

www.usf.edu

Grâce au Florida-France Linkage Institute, un accord permet à des étudiants de nationalité française de bénéficier de prix réduits sur les frais d'inscription pour un diplôme effectué dans une université de Floride (tarif «résident»).

Japon

La Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaise attribue des bourses de mobilité à des étudiants en 3e année de licence ou en master de langue japonaise dans le cadre d'un séjour linguistique au Japon.

www.fondationdefrance.org

Le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie attribue des bourses aux étudiants internationaux souhaitant poursuivre leurs études dans des universités japonaises.

www.studyinjapan.go.jp

Le programme Vulcanus in Japan s'adresse aux étudiants européens en ingénierie ou dans un domaine lié aux sciences, à la technologie ou aux mathématiques. Une bourse d'un montant maximal de 9 200 € est versée par étudiant.

www.eu-japan.eu

L'Organisation japonaise des services aux étudiants (JASSO) propose deux types de bourses : la « Bourse d'excellence Monbukagakusho pour les étudiants internationaux financés par des fonds privés (Bourse d'excellence MEXT) » et le « Programme de soutien aux échanges d'étudiants (Bourse pour étudier au Japon dans le cadre d'un accord) ».

www.jasso.go.jp

Pays-Bas

Le réseau franco-néerlandais accorde des **bourses d'excellence « ÉOLE »** de 500 à 1 000 € aux étudiants français en master et doctorat, toutes disciplines confondues, qui souhaitent effectuer un séjour d'études ou de recherche aux Pays-Bas.

www.nlfr.eu

Le site Studyinholland permet aux étudiants désireux de vivre un séjour d'études aux Pays-Bas de trouver un programme ou une bourse d'études.

www.studyinholland.nl

Royaume-Uni

Le **British Council** propose une bourse d'études « Entente Cordiale Herbert Smith Freehills » de 10 000 € aux étudiants en droit désireux de suivre un programme de master LLM au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr





Bon à savoir

Depuis le Brexit, chaque établissement d'enseignement supérieur au Royaume-Uni octroie ou non des bourses aux étudiants européens. Pour rejoindre une université en particulier, consultez le site internet de l'établissement en question. Si votre choix est conditionné à une aide, jetez un oeil à la liste des bourses d'études disponibles sur UCAS. Vous pouvez aussi consulter Study UK, le moteur de recherche du British Council pour voir les bourses qui correspondent à votre profil.

www.ucas.com

www.search-study-uk.britishcouncil.org

Taiwan

Le ministère de l'Éducation (MOE) de Taïwan offre des bourses à des étudiants français qui souhaitent apprendre le mandarin dans un centre de langue chinoise agréé de Taïwan pour une durée de 3, 6 ou 9 mois. Il propose aussi des bourses d'études aux Français désireux de poursuivre des études supérieures en mandarin ou en anglais dans une université taïwanaise.

<https://depart.moe.edu.tw/FR>

<https://teep.studyintaiwan.org/>

Turquie

Türkiye Scholarships est un programme de bourses d'études supérieures financé par le gouvernement et géré par la République de Turquie pour les étudiants internationaux.

www.turkiyeburslari.gov.tr

AIDES LOCALES

Région Réunion

La Région Réunion soutient la mobilité des jeunes réunionnais pour des projets d'études en France hexagonale, en Europe et à l'étranger, en offrant plusieurs aides financières sous conditions.

<https://demarches.cr-reunion.fr>

Pour les étudiants du niveau Licence 1 à Master 2 inscrits en mobilité :

0262 31 64 64

boursesmobilite@cr-reunion.fr

Pour des informations sur le dispositif "Étudier et vivre au Québec" :

0262 67 18 52 / 0262 67 18 62

quebec@cr-reunion.fr



Bon à savoir

Le dispositif régional de la « **Continuité Territoriale (CT)** » permet de demander un bon de continuité territoriale pour un seul voyage Réunion-Hexagone en aller /retour. Toutes les démarches se font en ligne.

<https://demarches.cr-reunion.fr>

Le **bon d'aide au Ressourcement à la continuité territoriale** est une aide attribuée aux étudiants, apprentis, lycéens réunionnais en mobilité en Hexagone, en Europe ou à l'étranger et souhaitant se ressourcer ou réaliser leur stage de professionnalisation à La Réunion.

<https://demarches.cr-reunion.fr>

Département de La Réunion

L'aide départementale à la mobilité étudiante s'adresse aux **jeunes poursuivant des études supérieures de niveau Bac+2 à Bac+5**, en formation initiale à temps plein, que ce soit en présentiel ou à distance.

Elle concerne les formations générales, techniques ou professionnelles dispensées en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne, dans un établissement public ou privé, et menant à un diplôme reconnu par l'État français ou l'Union européenne.

Les étudiants effectuant une année de césure, pendant laquelle ils suspendent temporairement leurs études pour un projet validé par leur établissement (stage, un échange, l'apprentissage d'une langue, un service civique ou du bénévolat) peuvent bénéficier de cette aide une seule fois.

www.net-bourses.re rubrique "règlement mobilité"



Bon à savoir

Le Conseil départemental de la Réunion dispose d'un contingent de **85 logements à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)**.

Sont éligibles prioritairement les **étudiants** remplissant les conditions du règlement départemental et de **niveau Bac+4** minimum inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université relevant des Académies de Paris, Créteil et Versailles.

<https://www.net-bourses.re>

<https://bienvenue.ciup.fr>

Contact : ciup@cg974.fr

L'agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM)

LADOM agit en faveur des étudiants ultramarins en octroyant des aides (sous conditions) dans le cadre de la poursuite de leurs études supérieures ou du passage d'un oral de concours.

<https://ladom.fr>

De la Réunion aux Grandes Écoles

L'association De La Réunion aux Grandes Écoles a pour objectif de favoriser l'accès aux grandes écoles, à travers un accompagnement financier, moral et pédagogique en favorisant l'égalité des chances et le développement du territoire réunionnais. Elle souhaite contribuer à la formation de la jeunesse réunionnaise par un meilleur accès au diplôme. Les candidats à la bourse de l'association doivent avoir été admis dans une filière sur Parcoursup ou autres plateformes pour une première année de mobilité hors de La Réunion.

www.delareunionauxgrandesecoles.fr

AIDES D'ASSOCIATIONS ET DE FONDATIONS PRIVÉES

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.fondationdefrance.org

www.fondationdelavocation.org

www.fundit.fr

www.fondationmartineaublet.fr

L'association **AFS Vivre Sans Frontière**, qui organise des programmes d'échanges dans plus de 50 pays, offre des bourses et aides au financement pour les jeunes (y compris pour les mineurs) qui souhaitent vivre un trimestre ou une année scolaire à l'étranger.
www.afs.fr



Bon à savoir

Pour pallier les coûts que peuvent rencontrer les étudiants en situation de handicap dans le cadre de leurs études, la **Conférence des grandes écoles** propose des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires.
www.cge.asso.fr

Pensez aux cartes de réduction !

La **Carte Jeunes Européenne** est destinée aux jeunes de 12 à 30 ans. Valable 1 an, elle donne accès à de nombreuses réductions et avantages dans 35 pays d'Europe.
<https://cartejeunes.fr>

La **carte ISIC (International Student Identity Card)** est une carte internationale dédiée aux étudiants. Elle permet de bénéficier de réductions en France et à l'étranger dans de nombreux secteurs. Elle est reconnue dans plus de 130 pays et constitue un justificatif de statut étudiant à l'international.
<https://isic.fr>

Vous partez en échange Erasmus+ ?



Découvrez le Pass interrail Erasmus+ ! Valable pendant 6 mois, ce pass permet aux étudiants de rejoindre leur destination Erasmus+ en train.
www.interrail.eu





Contacts utiles

Liste 1 Organismes d'information

→ Liste 1 Organismes d'information

CROUS La Réunion-Mayotte

20 avenue Hippolyte Foucque
97490 Sainte-Clotilde
Antenne sud : 117 rue du général
Ailleret, 97430 Le Tampon
Allo Bourses : 0262 48 32 51

Département de La Réunion

Direction de l'Éducation
Services des Bourses
26 avenue de la victoire
97488 Saint-Denis
0262 90 32 32
departement974@net-bourses.re

De La Réunion aux Grandes Écoles

N° 5 lotissement les citronnelles
Avenue Bourbon
97440 Saint-André
+33 632 49 22 39
+33 627 45 86 27
lareunion.dtge@gmail.com

Institut Confucius de La Réunion

Université de La Réunion
15 avenue René Cassin
CS 92003
97744 Saint-Denis Cedex 9
Campus du Moufia, Saint-Denis :
0262 93 87 84
Campus de Terre-Sainte, Saint-Pierre :
0262 96 28 81
institut-confucius@univ-reunion.fr
<https://confucius.univ-reunion.fr>

LADOM La Réunion

Immeuble Quartz
216 Bd Jean Jaurès
97490 Saint-Clotilde
0262 05 01 30

Antenne de St-Pierre
5-7 rue Rodier
97410 Saint-Pierre
0262 05 01 70

Point Info OFAJ

CRIJ - Info Jeunes Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
mobilite@crij-reunion.com
accueil@crij-reunion.com

Réseau Info Jeunes

Info Jeunes est un réseau national dédié à l'information des jeunes sur tous les sujets de la vie quotidienne (emploi, santé, mobilité, etc.). À La Réunion, ce réseau regroupe 16 structures qui s'adressent en priorité aux jeunes âgés de 13 à 30 ans.

Zone Nord

Saint-Denis

Info Jeunes La Réunion
Centre Régional Information
Jeunesse (CRIJ) Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
accueil@crij-reunion.com

Info Jeunes Bellepierre Saint-Denis
Association ACCASE
4 impasse des Azurites SIDR Dolomieu
97400 Saint-Denis
0262 10 24 35
sij@accase.re
<https://accase.re>

Info Jeunes Primat Saint-Denis
Association Cœur Social
12 rue des cambars LCR Pierre Loti
Commune Primat
97490 Sainte-Clotilde
0262 65 04 66 / 0693 52 04 24
infojeunesprimat974@gmail.com
<https://coeur-social-974.re>

Sainte-Suzanne

Info Jeunes Sainte-Suzanne
CCAS Sainte-Suzanne
5 rue Général de Gaulle
97441 Sainte-Suzanne
0262 98 06 06 / 0693 39 84 50
infojeunesaintesuzanne@gmail.com
<https://ville-saintesuzanne.re>

Zone Ouest

La Possession

Info Jeunes La Possession
Ville de la Possession
Centre socio-culturel Nelson Mandela
Maison des Jeunes
3 rue Barakani
97419 La Possession
0262 44 56 60
maisondesjeunes@lapossession.re
www.lapossession.re

Le Port

Info Jeunes Le Port
Centre social et culturel-Coeur Saignant
5 avenue Louis Aragon
97420 Le Port
0262 43 29 57
secretariatcentresocial@villagetitan.com
www.villagetitan.com

Saint-Paul

Info Jeunes Bellemène Saint-Paul
Ville de Saint-Paul
333 rue Montrouge, RD4
97460 Bellemène Saint-Paul
0262 45 96 71
sij.bellemene@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Info Jeunes Saint-Paul Centre
Ville de Saint-Paul
Service Jeunesse
87 rue de La Caverne
Résidence La Falaise
97415 Saint-Paul Centre
0262 70 43 10
service.jeunesse@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Zone Sud-Ouest

Les Avirons

Info Jeunes Les Avirons
Association Roulé mon Z'Avirons
42 bis route de la Ravine Sèche
97425 Les Avirons
0262 45 49 38
sij@rmz.re
https://rmz.re

Zone Sud

Le Tampon

Info Jeunes Le Tampon
18 rue Victor le Vigoureux
97430 Le Tampon
0262 95 20 16
mjc-tampon@wanadoo.fr
https://mjc-tampon.re

Saint-Pierre

Info Jeunes Saint-Pierre
Centre Social et Socio-Culturel
Office des Sports et du Temps
Libre (OSTL)
130 rue du Four à Chaux
97410 Saint-Pierre
0693 88 71 90
infojeunes@ostl-saint-pierre.com
https://ostl-saint-pierre.com

Zone Est

Bras-Panon

Info Jeunes Bras-Panon
Ville de Bras-Panon
Ludothèque
16 rue des Corbeilles d'Or
97412 Bras-Panon
0262 51 50 50 poste 409
sij@braspanon.re
www.braspanon.re

La Plaine des Palmistes

Info Jeunes La Plaines des Palmistes
CCAS Plaine des Palmistes
Maison France Services
285 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes
0262 20 42 51
sij.ccas@plaine-des-palmistes.fr
www.ville-plainedespalmistes.fr

Saint-André

Info Jeunes Saint-André Centre
Maison des Jeunes
760 Rue Maingard
97 440 Saint-André
(En face du lycée Sarda Garriga)
0262 588 185
mdj@saint-andre.re

Saint-Benoît

Info Jeunes Bras-Fusil Saint-Benoît
Association Canal Numérique
Jeunesse de l'Océan Indien (CNJOI)
400 rue Pierre Lagourgue, Résidence
Arès
97470 Bras-Fusil Saint-Benoît
0262 09 23 23
info-jeunes@cnjoi.fr
<https://cnjoi.fr>

Info Jeunes Saint-Benoît
Ville de Saint-Benoît
Direction de l'Insertion et de
l'Economie Solidaire
21 bis rue Georges Pompidou
97470 Saint-Benoît
0262 50 88 00 poste 860
sij@ville-saintbenoit.re
www.saint-benoit.re

Université de La Réunion

Direction des Relations
Internationales (DRI)
Campus du Moufia
15 avenue René Cassin, CS 92003
97744 Saint-Denis Cedex 9
0262 93 80 34
international@univ-reunion.fr
www.univ-reunion.fr

Autres sites utiles

Euroguidance : www.euroguidance-france.org

Informations sur les études en Europe et dans plusieurs pays hors Europe (Australie, Canada, États-Unis, Japon, Royaume-Uni) : systèmes d'enseignement, recherche d'établissements, inscriptions, coût des études, aides financières et vie pratique.

Campus Bourses :

<https://campusbourses.campusfrance.org>
moteur de recherche des bourses pour les étudiants français et internationaux.

European Funding Guide :

www.european-funding-guide.eu
Base de données recensant des milliers de bourses d'études en Europe.

Inclusive Mobility : <https://inclusivemobility.eu>

Informations sur l'accessibilité des universités en Europe, les aides spécifiques et les dispositifs liés au handicap pour les projets de mobilité internationale.

Découvrir le monde :

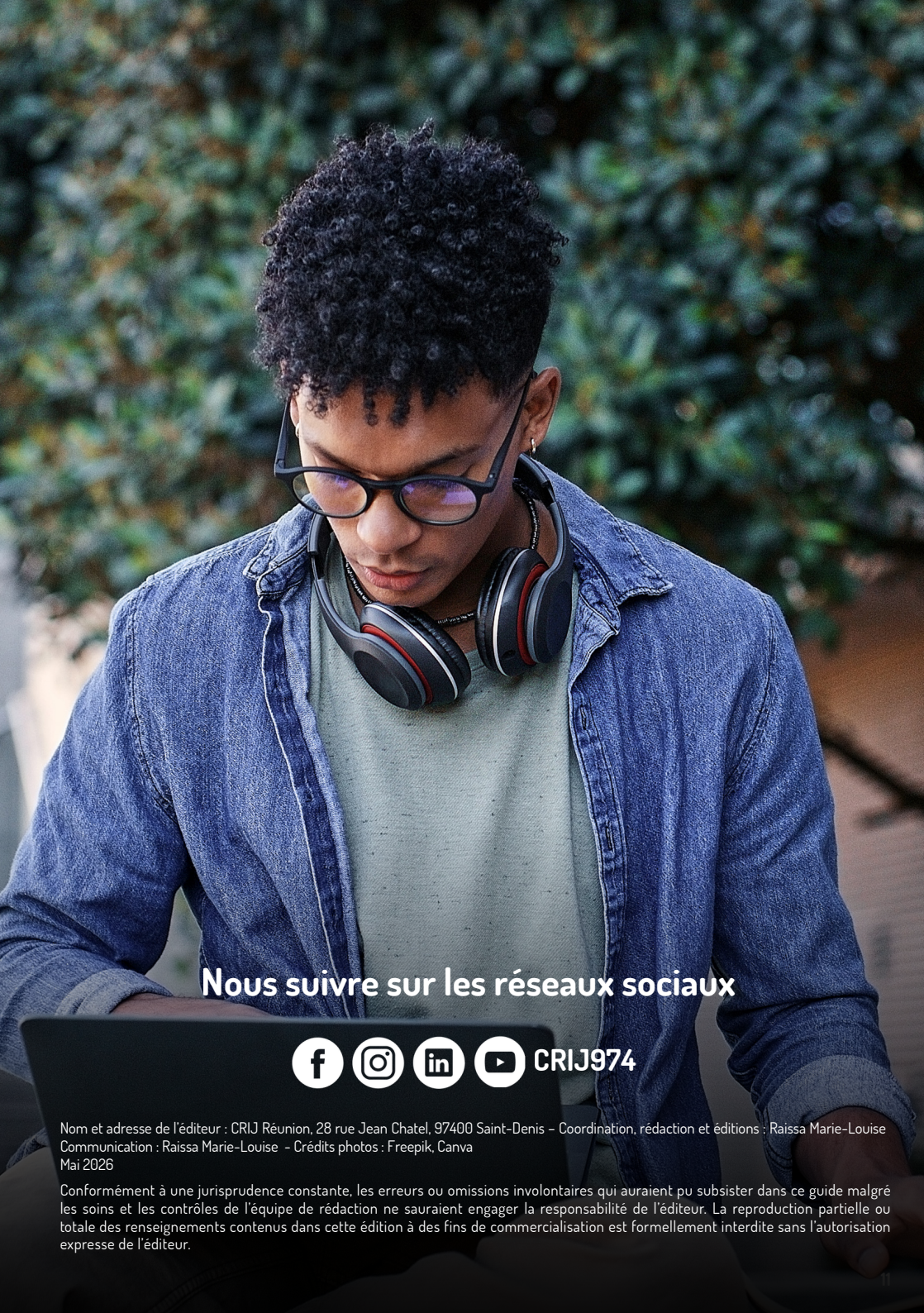
www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr
Ressources et conseils pratiques pour construire son séjour à l'étranger.

Eurodesk Opportunity Finder :

<https://programmes.eurodesk.eu>
Répertoire d'opportunités et d'aides pour partir à l'étranger. Il permet de trouver des bourses, programmes d'études, échanges, stages et aides financières en Europe et à l'international.

Study in Europe :

<https://education.ec.europa.eu/study-in-europe>
Portail de la Commission européenne consacré aux études en Europe. Il propose des informations sur les systèmes d'enseignement supérieur de 33 pays européens, les formations disponibles, les aides financières, etc.



Nous suivre sur les réseaux sociaux



CRIJ974

Nom et adresse de l'éditeur : CRIJ Réunion, 28 rue Jean Chatel, 97400 Saint-Denis – Coordination, rédaction et éditions : Raissa Marie-Louise
Communication : Raissa Marie-Louise – Crédits photos : Freepik, Canva
Mai 2026

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.